

ASSOCIATION LES AMIS DE SAINTE MARIE
PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE
DU 21 AOUT 2021

L'assemblée générale de l'association s'est réunie le samedi 21 août 2021 à 17 heures dans la salle du Val Saint Martin à Sainte Marie, dans le respect des règles de sécurité prescrites.

Le Président Jean-Marc HAINIGUE souhaite la bienvenue à tous les adhérents participants ainsi qu'aux présidents des associations de quartier de la Noëveillard, de la Joselière et du Portmain

Préalablement à la tenue de notre assemblée, le président a invité des membres de la municipalité pour nous entretenir des perspectives d'urbanisme sur la commune et notamment du projet d'aménagement du territoire durable.

Il passe donc la parole à Monsieur BARBE, président de la commission d'urbanisme

Intervention de Monsieur BARBE lequel commence par présenter les excuses de Monsieur le Maire empêché.

Il précise ensuite que le nouveau PLU en cours d'élaboration sera extrêmement protecteur avec des actions au niveau du patrimoine avec le concours de tous les représentants des associations de quartier. Il présente Angélique THUILIER, directrice du service d'aménagement et du patrimoine créé fin 2020 avec un paysagiste issu de l'école des espaces verts de Versailles, une animatrice et un architecte du patrimoine.

Présentation par Madame THUILIER du projet d'aménagement du territoire durable, document réglementaire approuvé en janvier 2021, établi en prenant en compte le développement pavillonnaire important sur les 20 dernières années, malgré lequel Pornic conserve 80% de son territoire en espaces naturels et

agricole, la population de 15.000 habitants passant à 50.000 en période estivale, l'importance de cette dynamique sur la production de logements en tenant compte de l'évolution prévisionnelle de cette population, attirer une population plus jeune ce qui permet d'influer sur le développement scolaire.

Trois objectifs fondamentaux :

Vivre et se développer dans un espace limité, ne pas mordre sur les espaces agricoles, ce qui nécessite une évolution du type de constructions compliqué du fait du fort intérêt patrimonial

Anticiper les conséquences des changements climatiques ce qui entraîne une réflexion sur la circulation, les mobilités, la création d'îlots de fraîcheur dans la ville par la végétalisation.

Préserver et valoriser les patrimoines de la ville

Dans cet objectif il avait été demandé aux associations de quartiers, pour celles qui le souhaitent, de contribuer à l'identification d'éléments du patrimoine architectural mais aussi du patrimoine arboré, les murs, les kiosques etc...

Un certain nombre d'informations en sont ressorties suivies de visites sur le terrain, pour identifier les boisements existants, ceux toujours présents et devant être protégés, en ajouter d'autres mal boisés et identifier les arbres isolés devant être protégés.

Il existe aujourd'hui 115 ha d'espaces boisés classés, 25 ha seront ajoutés, 322 arbres isolés qui seront protégés au niveau du PLU et 8 ha supplémentaires de parcs et jardins.

Et sur le plan architectural définir les sites patrimoniaux remarquables, périmètres à l'intérieur desquels existeront des règles pour préserver et valoriser le patrimoine existant, établir une classification du bâti remarquable

Le site de patrimoine remarquable va de la plage des sablons jusqu'à la rue de la Source en intégrant une partie du bourg de Sainte Marie et la totalité du centre-ville de Pornic. D'autres quartiers pourront être spécifiquement protégés, de même que des sites ruraux.

Mais aussi l'animation pour tous les publics, et plus spécifiquement le public pornicais en concours avec les associations locales, le comité de la mi-carême, l'office du tourisme, animations pédagogiques auprès des scolaires, sorties découvertes, création d'une bibliothèque iconographique etc....le tout avec l'objectif d'obtenir une classification ville d'art et d'histoire.

Le président remercie pour cet exposé Monsieur BARBE et Madame THUILLIER qui répondent à quelques questions

- Quel patrimoine pour Pornic ? Un patrimoine figé sur le passé ou un patrimoine ouvert sur l'avenir*

- *Les Cèdres Bleus, abattage des arbres. Un plan de reboisement consultable en mairie est annexé au permis de construire.*
- *Décision prise par le Département et le Conservatoire du Littoral d'abattre les lambertianas existants sur les terrains du Conservatoire du Littoral entre Pornic et Préfailles, comme étant des arbres importés (origine Etats Unis) pour les remplacer par des arbres autochtones (Chênes verts) le tout sans concertation. Volonté de la Mairie de Pornic de maintenir les lambertianas sans nuire à la multiplication des chênes verts.*

Cette présentation faite, il est passé à la partie statutaire de l'assemblée générale.

Approbation du compte rendu de la dernière assemblée

Aucune observation n'ayant été faite sur ce procès-verbal, il est approuvé à l'unanimité.

Présentation des membres du Conseil d'Administration

Yves JAN ancien président et toujours membre du CA, Alain BELVEZE, vice-président, Bruno ISAIA, secrétaire, Claude LETERRIER notre trésorier, Françoise COLONNA, Bertrand ROZE plus particulièrement chargé de la rédaction de l'Echo des Criques, Jean François GAUTIER et Patrice HOYON élu de l'année dernière.

L'association comporte environ 250 familles adhérentes, soit approximativement 500 personnes ce qui en fait une association forte

L'Echo des Criques constitue un lien fort comme apportant des nouvelles de l'actualité locale, des compte rendus de ce qui se fait en partenariat avec la mairie, correspondant à vos demandes des mois précédents.

Chaque jour, ou presque sont réceptionnés des messages contenant des questions, des idées, des suggestions, lesquelles sont collectées, étudiées, répercutées et que vous retrouvez dans votre mensuel. Cette procédure est très intéressante pour faire évoluer, faire changer, modifier et améliorer encore notre qualité de vie.

*Rappel est fait de l'existence du site de l'association « **asm44.org** » qui a été créé il y a deux ans par Alain BELVEZE et enrichi depuis par Bertrand ROZE, sur lequel vous trouvez notamment le compte-rendu de l'assemblée générale, le questionnaire déposé en mairie : 22 questions et 22 réponses. Vous retrouvez tout, par transparence, de ce qui est réalisé par l'association au-delà de la simple assemblée générale.*

RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport d'activité sera évoqué très simplement chacun pouvant se référer au questionnaire évoqué plus haut et consultable sur le site de l'association.

Celle-ci participe également avec l'association du Portmain, à un comité de gestion, avec le Conservatoire du Littoral et le département, de l'espace naturel sensible compris entre la plage du Portmain et Port aux Goths sur la commune de Préfailles, concernant l'abattage des arbres dont il a été question précédemment, l'entretien des chemins. Nous y participons avec une voix seulement consultative mais c'est une belle reconnaissance, l'association étant entendue. On n'est pas toujours d'accord mais cela fait avancer les choses.

Pareil pour l'association de la Joselière, entre la Fontaine aux Bretons et la Boutinardière.

Il y a eu assez peu de réunions avec la mairie pour cause de Covid, mais des réunions importantes au niveau de l'information de l'évolution de l'urbanisation, la densification des zones à urbaniser, la protection des espaces naturels et agricoles et des espaces verts. La densification peut porter sur des immeubles collectifs R + 2 voire R+3 sur les axes d'entrée de Ville, pour Sainte Marie, en provenance de la route de la Plaine mais aussi en provenance de Saint Père en Retz

Nous faisons des demandes d'aménagements et de sécurisation de sites, notamment de la plage Montbeau, suivies d'effets. Il y a encore des choses à améliorer et nous y veillons.

Il y a des problèmes de cohabitation sur les secteurs partagés entre les piétons et les vélos. Chacun doit s'adapter et respecter les autres usagers. Nous veillons particulièrement au respect de l'interdiction des deux roues sur le chemin côtier sur lequel, à notre demande de nombreux panneaux d'interdiction ont été apposés.

Nous demandions depuis longtemps la sécurisation du tourne à gauche en venant du bourg vers la rue des Sablons. Une limitation à 20 km/h a été mise en place en bas de la rue Victor Hugo, mais cela n'était pas suffisant. La mairie a accédé à notre demande de mettre un stop en bas de cette rue, permettant le tourne à gauche en toute sécurité.

Nous sommes également attentifs aux problèmes de ruissellement des eaux de pluie, qui entraînent des inondations, dus notamment à la densification des zones urbaines voulue par la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) pour protéger les espaces naturels et agricoles, ce qui entraîne une imperméabilisation importante des sols .

Certains quartiers de la commune ont connu des coupures de téléphone très longues, notamment la Gilardière pendant 5 semaines avec coupures des alarmes-réseaux et santé. Nous avons pu intervenir auprès de relations et avons peut-être permis que cette situation ne s'éternise pas.

En ce qui concerne la fibre, si certains quartiers sont équipés, d'autres ne le sont pas et ont une desserte mauvaise, même pas l'ADS. Le département a un plan qui prévoit la fin de l'équipement en 2025

Nous sommes intervenus auprès du département pour demander l'aménagement du carrefour de la route de la Plaine avec celle de la Durière, carrefour extrêmement dangereux. L'association du Portmain a fait les mêmes interventions. La réponse a été non, il n'y a pas d'accident ni de mort. Par la suite un accident est intervenu et le département a dit « on verra »

(Nota : depuis notre assemblée, le département a décidé de lancer une étude pour cet aménagement)

Notre action est de poursuivre les relations de partenariat avec les collectivités, la ville de Pornic et l'agglomération (eaux, déchets,...).

D'autres points nous ont alertés : le télétravail de la période covid montre l'attractivité de nos villes côtières avec un usage plus fort du réseau numérique encore localement insuffisant.

Les interventions de gendarmerie et de police municipale sur les dégradations et sur les nuisances révèlent la confusion entre lieux de loisirs et perturbations ; il est encore nécessaire de réfléchir à des manifestations nocturnes autorisées, plus tardivement que les fêtes culturelles classiques s'arrêtant à minuit.

Le problème encore soulevé du stationnement des camping-cars sur les parkings de plage par exemple reste à régler ; la discussion sur le PLU ouvrira des possibilités adaptées.

Nos projets 2021-2022

Continuer les concertations, reprise du PLU, réflexions sur les questions structurantes (patrimoine végétal et immatériel) ; quel plafond de développement pour Pornic et son agglomération compte-tenu de l'augmentation de la démographie vers l'Ouest ? ; veille sur la qualité de la vie : prévention, lutte contre les nuisances ; un projet de conférence sur littoral avec un universitaire.

La galette des rois en janvier, puis la chasse aux œufs et une soirée conviviale en juillet.

Une opération de plage propre pour contribuer à la lutte contre les déchets déposés sur la côte, en accord avec l'agglomération cet hiver ; d'autres opérations similaires seront à renouveler dans un but pédagogique partagé.

Notre association compte 244 adhérents en 2021, les personnes oubliant de régler leur cotisation ayant été radiées. Notre nombre montre l'intérêt de nos actions locales pour le bien-être général.

Après mise au voix, ce rapport ne soulève aucune autre remarque et adopté à l'unanimité.

Notre trésorier, Claude Leterrier est aussi le référent sécurité qui nous informe des alertes et mesures de prévention que la gendarmerie nous transmet en cas de besoin au cours de l'année. Nous vous rappelons que nos adresses internet permettent ces transmissions immédiates.

RAPPORT FINANCIER

<u>POSTES ANALYTIQUES</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>	<u>RESULTAT</u>
ASS. Assurances	150,60		
COT. Cotisations		2600,00	
DON. Dons à l'association		14,00	
DON. SNSM	100,00		
DON. Masques Covid	200,77		
IMP. Impression édition	323,39		
INT. Intérêts livret		29,39	
PTT. Affranchissement	34,40		
PTT. Frais financiers	90,00		
REC. Réception	1005,35		
	-----	-----	-----
RESULTAT D'EXPLOITATION	2100,34	2643,39	543,05
ACH. Achats thalasso	1950,00	2047,50	97,50
	-----	-----	-----
EXPLOITATION-ACTIVITES	4050,34	4690,89	640,55

COMPTE DE TRESORERIE

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>Solde</u>
Compte chèques postal	360,74	0	-360,74
Livret CNE	9400,54	0	- 9400,54
Crédit Agricole	1231,44	2203,34	971,90
Livret A		9429,93	9429,93
	-----	-----	-----
Solde de trésorerie	10992,72	11633,27	640,55
Cotisations 2020	- 26,00	0	+ 26,00
Cotisations 2021		-26,00	-26,00
	-----	-----	-----
	10966,72	11607,27	640,55
Stock tickets thalasso	97,50	0	-97,50
	-----	-----	-----
	11064,22	11607,27	543,05
	=====	=====	=====

Le trésorier a répondu aux différentes questions concernant son rapport.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT D'ACTIVITES

Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

La partie statutaire de l'assemblée étant terminée, le président évoque les points suivants :

Don à la SNSM

L'an dernier un don avait été fait à la SNSM pour un montant de 100 euros. Le président propose de porter ce montant à 200 € ce qui est accepté à l'unanimité

Don à l'association les Tréteaux de Pornic

Cette année nous avons pu organiser les conviviales dans la cour du château, grâce à son propriétaire, et avons pu assister, dans les douves, à une représentation théâtrale organisée par l'association Les Tréteaux de Pornic, qui nous a accordé un prix d'entrée préférentiel. Pour la remercier et l'encourager dans son animation, l'association lui a accordé une subvention de 100 €

Rue Adrien Thierry

Dans le cadre de l'aménagement de la corniche du Porteau, la mairie a maintenant le sens de circulation dans la rue Adrien Thierry du sud au nord, soit dans le sens de la remontée.

Bacs de tri plage Montbeau et travaux de sécurisation

Il est demandé l'installation d'un panneau indiquant l'emplacement des bacs de tri.

Un réaménagement complet de la plage devrait être réalisé et des travaux de réfection de l'accès, notamment la rampe et les marches de l'escalier dont l'état représente un réel danger.

Panneaux d'interdiction aux deux roues

Nous demandons une généralisation des panneaux d'interdiction aux deux roues à tous les points d'accès au chemin piétons.

Madame VAN GOETHEM rappelle que cette interdiction résulte notamment d'un arrêté municipal de 2001 qui ne concerne que les vélos, mais dont la rédaction va être revue.

La mairie a fait une lettre remise en mains propres aux loueurs de vélos et aux campings qui mettent des vélos à disposition, pour leur rappeler la réglementation et leur demander d'en informer leurs clients.

Une réflexion existe sur la mise en place d'aménagements urbains qui empêcheraient les deux roues de passer, mais cela est compliqué car il ne faut pas empêcher l'accès des personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux poussettes.

Gens du voyage

Malgré les aménagement préventif faits par la mairie, ils sont revenus. PORNIC AGGLO planche sur un projet pour essayer de solutionner cette question sur des terrains appropriés.

Antenne FREE

Le tribunal administratif a fini par donner raison à la mairie qui s'était opposée à l'installation de cette antenne mais elle est toujours là. Affaire à suivre en attendant son démantèlement.

Revitalisation du centre bourg

A nos demandes concernant le Petit 4 heures, l'aménagement du terrain de Madame JORDAN acquis par la Mairie, réfection des toilettes, le marché, le petit square, il nous a été indiqué comme délai de réalisation 2025. C'est beaucoup trop long.

La question est posée de la remise en état de l'intérieur de la maison du chapitre qui se trouve dans un triste état. Une rénovation est prévue.

Un centre animé

Depuis le changement de propriétaire d'un établissement commercial du centre bourg, une animation musicale a lieu fréquemment, ce qui est une bonne chose mais présente quelques inconvénients, notamment ceux du bruit tardif et de privatiser l'emplacement sur lequel il se tient, empêchant, surtout les jours de marché, d'accéder au banc et à la boîte à livres.

Après un échange sur ces différents points, le président remercie les adhérents présents et prononce la clôture de l'assemblée.